



ANIMAUX DANS LES CIRQUES : POUR LA FIN D'UNE EXPLOITATION AUSSI CRUELLE QU'INSENSÉE

Déjà 27 pays dans le monde, et plus de 60 communes françaises, refusent les cirques présentant des animaux sauvages. L'Ordre national des vétérinaires et la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France (FSVF) ont également reconnu, à la demande de One Voice, que leur bien-être est incompatible avec l'activité des cirques. Mettre fin à l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques est une évolution inéluctable pour toutes les sociétés modernes. Les arts du cirque doivent abandonner cette pratique qui soumet les enfants au spectacle de la violence et du non respect des animaux.

Pour qu'ils acceptent d'adopter des positions et des comportements qui ne leur sont pas naturels, **les animaux sont dressés violemment.** Coups de fouets pour les félins, coups de pique ou de crochet pour les éléphants, ils doivent faire abstraction de leur peur et de leur douleur en se soumettant. One Voice, qui a enquêté sous couverture pendant plusieurs mois dans un centre de dressage, a révélé ce que subissaient les lions en filmant des lionceaux d'à peine trois mois complètement terrorisés, des cages sordides, et des animaux irrécupérables, dont un lion qui s'était fait tabasser, et qui a disparu mystérieusement.

Lorsqu'ils quittent la piste, les animaux rejoignent leur cage, leur remorque ou leur minuscule enclos, où ils sont exhibés aux badauds. Là, **ils n'ont rien à faire**, jamais aucun enrichissement, et trop souvent la solitude, même pour des animaux sociaux tels que les éléphants. Pas d'eau propre, pas de litière ni de nourriture en quantité suffisante. On est bien loin des standards minimaux des zoos ! Prédateurs et proies se côtoient de près, ce qui

engendre un **stress immense.** Tout comme les heures passées sur les routes, brinqueballés dans des camions où les **écarts de température** peuvent être extrêmes, au point de causer des engelures aux oreilles des éléphants.

Les symptômes du mal-être des animaux dans les cirques ne sont guères compliqués à identifier. Les **comportements stéréotypés**, indicateurs des problèmes de bien-être, sont des comportements anormaux, répétitifs, identiques, qui n'ont pas de but ou fonction définis. Ces mouvements apparaissent chez des animaux qui souffrent d'un **ennui profond**, de leurs conditions de détention, de frustration - lorsqu'on les oblige à faire quelque chose, et de ne pouvoir interagir avec leur environnement de façon naturelle. Leur fréquence augmente avec la limitation des mouvements (en cage ou enchaînés par exemple) et en fonction de la stérilité de l'endroit dans lequel ils vivent (absence d'enrichissement notamment).



Les maladies, conséquence du stress et des conditions de vie inadaptées sont nombreuses. Certaines zoonoses peuvent contaminer le public (et inversement). Il s'agit de **maladies graves** telles que l'herpès B, dont les primates captifs peuvent être porteurs sains, et même la tuberculose ou des salmonelles. Les éléphants développent de graves problèmes de pieds et d'arthrose, mais aussi de peau, que ce soit des lésions par manque de soins, suite à l'usage de la pique pour les faire obéir ou des automutilations.

En outre, et presque accessoirement, la détention des animaux sauvages dans les cirques ne permet pas de sensibiliser le public aux problématiques de conservation des espèces menacées. Pire, **elle banalise la violence**, la soumission par la peur, nie la sensibilité des animaux et les pose en objets de divertissement que l'on peut exploiter et ridiculiser sans aucune limite.

D'un point de vue réglementaire, la présence des animaux dans les structures itinérantes **ne permet pas le respect de la loi** qui les protège et, notamment, l'obligation pour tout propriétaire de placer l'animal, défini comme un être vivant doué de sensibilité, dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce et sous réserve de ne pas exercer de mauvais traitements.



© One Voice

© One Voice

Il est temps d'en finir avec les animaux sauvages sillonnant les routes de France dans des camions. Plusieurs décennies se sont déjà écoulées ainsi pour les éléphants, nées sauvages en Afrique ou en Asie ! Tous ont droit à une fin de vie digne, dans des structures appropriées, loin des coups et de l'ennui, et où leurs besoins seront satisfaits. Une reconversion est possible pour ceux qui les exploitent, les arts du cirque sont d'une richesse infinie et n'ont besoin que d'artistes !



© Jo-Anne McArthur/One Voice



© One Voice



LA VOIX DES ANIMAUX

Depuis 1999, One Voice se bat pour la fin de l'exploitation des animaux dans les cirques et travaille avec les autorités pour l'évolution de la réglementation, ainsi qu'avec des experts de renommée internationale. Elle est la première association à avoir déposé des plaintes contre des cirques et à avoir obtenu la saisie d'un animal : le chimpanzé Achille, en 2000. Depuis, elle a également libéré Maomie la tigresse, Vicky l'éléphante, ainsi que les lions Brutus, Maousi, Simba, Djunka, Nalla et Shada. Tous ont été transférés dans des sanctuaires et des refuges partenaires.